



Compléter en **CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**. Dater et signer avant envoi. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

NE PAS AGRAFER

1. Bénéficiaire

- 1.1 Nom(s): 1.2 Nom(s) de célibataire:
- 1.3 Prénom(s): 1.4 Date de naissance:
- 1.5 Localité/Canton d'origine: 1.6 Sexe: F M
- 1.7 Adresse email: 1.8 Téléphone:
- 1.9 Date ou année de votre naturalisation (si connue):

2. Adresse de domicile

- 2.1 Rue: N°: 2.2 No Appartement:
- 2.3 Code postal: 2.4 Localité: 2.5 Pays:
- 2.6 C/O Nom: 2.7 Prénom:

3. Motif de la demande

Lieu/Date:

Signature:
(Bénéficiaire ou représentant légal)

Cadre réservé à l'administration

- #Quittance:
Collaborateur:
Observations:

INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire CN_s

Formalités	Pour bénéficier de cette prestation, il faut être citoyenne genevoise ou citoyen genevois.
Procédure	 La demande s'effectue par courrier: Office cantonal de la population et des migrations Centre cantonal de biométrie Route de Peney 2 1214 Vernier
Pièces justificatives	Formulaire CDcg dûment complété, daté et signé; Photocopie d'une pièce d'identité.
Infos pratiques	Le certificat de droit de cité porte la preuve de l'acquisition de l'origine genevoise. Le certificat de droit de cité vous sera transmis par courrier dans un délai de 10 jours ouvrables dès réception de la demande. Ce délai peut être dépassé, si des recherches plus longues sont nécessaires. Un émolumument de CHF 30.– est perçu. Le paiement s'effectue sur facture.